RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Certifié conforme à l'original
la gérance
le 5 novembre 2024

Procès-Verbal
Assemblée générale extraordinaire

du 5 novembre 2024

tenue au siège, [redacted]

L'an deux mille vingt-quatre et le 5 novembre à neuf heures trente.

Les associés de la société Abiliti, SARL au capital de 175 000 € divisé en soixante-dix (70) parts :

- 42 parts à la sarl Itaq,
- 28 parts à la SAS 3ème Opus

dont le siège société est à Lille, [redacted] immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 492 579 180,

se sont réunis au dit siège sur la convocation qui leur a été adressée individuellement, en main propre.

L'assemblée est présidée par madame Claire Maladry, gérante,

La présidente constate que sont présents :

La société 3ème Opus, représentée par Madame Claire Maladry présidente	propriétaire de	28 parts
La société ITAQ, Représentée par Jérôme Labbaye gérant	propriétaire de	42 parts

La présidente déclare que l'assemblée est valablem [redacted] eut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requis

Ordre du jour

- Réduction de capital
- Modification statutaire

La présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n°1 – Diminution de capital

L'assemblée générale des associés décide de réduire le capital de 105 000 € pour le porter à 70 000 €. Le produit de la réduction du capital est distribuée aux associés.

La résolution est adoptée à l'unanimité

1.1. ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL

1.1.1. Ancienne mention

Il est divisé en soixante-dix parts de deux mille cinq cent euros (2 500 €) chacune, entièrement souscrites, attribuées aux associés dans la proportion de leurs apports et acquisitions respectifs, de l'augmentation de capital du 30 juin 2008 incorporant un résultat de 29 000 euros, de l'incorporation de 50 000 euros prélevés sur le compte de réserves en date du 25 juillet 2016, de l'incorporation de 40 000 euros prélevés sur le compte de réserves en date du 28 juin 2019 et de la réduction de capital de 36 000 € pour le porter à 84 000 € le 21 décembre 2020 et augmentation de capital du 21 décembre 2023 par incorporation de 91 000 de réserves pour le porter à 175 000 € à savoir :

- 28 parts à 3ème Opus numérotées de 29 à 56
- 42 parts à ITAQ numérotées de 1 à 28 et de 57 à 70

Total des parts formant le capital social : 70 parts.

1.1.2. Nouvelle mention

Il est divisé en soixante-dix parts de deux mille euros (1 000 €) chacune, entièrement souscrites, attribuées aux associés dans la proportion de leurs apports et acquisitions respectifs, de l'augmentation de capital du 30 juin 2008 incorporant un résultat de 29 000 euros, de l'incorporation de 50 000 euros prélevés sur le compte de réserves en date du 25 juillet 2016, de l'incorporation de 40 000 euros prélevés sur le compte de réserves en date du 28 juin 2019 et de la réduction de capital de 36 000 € pour le porter à 84 000 € le 21 décembre 2020 et augmentation de capital du 21 décembre 2023 par incorporation de 91 000 de réserves pour le porter à 175 000 € et réduction de capital en date du 5 novembre 2024 pour le porte à 70 000 € à savoir :

- 28 parts à 3ème Opus numérotées de 29 à 56
- 42 parts à ITAQ numérotées de 1 à 28 et de 57 à 70

Total des parts formant le capital social : 70 par[redacted]

La résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°3 - Formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

La résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents après lecture.

SAS 3ème Opus

3ème OPUS
SAS au capital de 500 000 €
17 rue des Ponts de Comines
59800 Lille
SIRET 515 330 025 00039

[redacted]